

COMPTE-RENDU DE LA REUNION A AMPHITRIA DU 21/07/2025

(Ce document est particulièrement long du fait de la masse des informations recueillies)

PRESENTS :

Madame Véronique HOCQUET, Responsable Service Usines Var Provence Méditerranée Ouest - Veolia

Monsieur Olivier AMBROSI, Directeur Eau et Assainissement Métropole TPM

Monsieur Christophe KLEINKLAUS, Directeur de Territoire Veolia

Monsieur Vincent COT, Directeur des Opérations Veolia

Pour le CILLSOS : Monsieur Jean-Claude BARDELLI, président

Monsieur Jean MEDURI, membre du Bureau

Monsieur Jean HUILLET, membre du Bureau

PREAMBULE :

Cette réunion, organisée à l'initiative de Madame HOCQUET, a duré plus de 2h30 en présence de cadres occupant de hautes fonctions hiérarchiques, aimables, compétents, maîtrisant parfaitement leurs sujets. Elle a pu se dérouler dans une atmosphère détendue avec un souci d'ouverture, d'écoute, de volonté de satisfaire l'utilisateur (et le CIL !) et surtout ... en toute transparence, sans langue de bois des deux côtés. Ces échanges ont été très enrichissants pour le CILLSOS qui en est ressorti avec pas mal de réponses à ses questionnements. RDV est d'ores et déjà pris en décembre 2025 pour faire le point sur l'avancée des dossiers.

Via l'ordinateur de madame HOCQUET était affiché sur grand écran le tableau des statistiques concocté par Solange ARDOUIN au sujet des mauvaises odeurs. Les intervenants ont confirmé qu'il constituait un excellent document de travail pour eux, susceptible d'être encore amélioré en augmentant le nombre de signalements et la précision des témoignages (lieu, date, heure, plaque d'immatriculation, type d'odeur, fréquence ...)

1) NUISANCES OLFACTIVES LIEES AUX CAMIONS TRANSPORTEURS DE BOUES

Depuis le 16 mai 2025, le nouveau four est pleinement opérationnel. De ce fait, le sens des flux de camions chargés de boues s'est inversé. Il est maintenant « entrant », en provenance de sources autres que MTPM, telles que Menton ou l'agglomération de Fréjus/St-Raphaël. Ces sources sont tenues de fournir des boues avec un certain degré de dessiccation (22 à 30 %). Les sorties d'Amphitria correspondent à présent à des bennes vides.

Ces déchets circulent dans des bennes métalliques cubiques, dites « ampliroll » (voir photo), véritablement étanches, avec des soupapes sur le toit du fait de la méthanisation des produits qui sont stockés un certain temps pour limiter le nombre de camions. « Une odeur ponctuelle, légère et fugace peut être constatée dans l'environnement immédiat du poids-lourd » dit madame HOCQUET. Ces bennes, soumises à la corrosion, sont régulièrement changées et améliorées. Ces camions doivent respecter des horaires uniquement nocturnes, un trajet prédéfini sans aucun arrêt et éloigné des écoles, des centres de soins, ... et une vitesse de 50 km/h sur la Corniche Merveilleuse. Les émetteurs de boues sont tenus de traiter les bennes pleines avant leur départ avec des produits dits « masquant » et désodorisants. Les bennes vides sortant d'Amphitria sont préalablement lavées. La fréquence journalière est d'environ 8 camions entrants et 8 camions sortants 6 jours sur 7 soit une soixantaine de camions par semaine. Important : il n'y a donc pas de camions bâchés qui transportent des boues.

Les constatations de nuisances olfactives impactant la population, au-dessus d'un seuil prédéfini, sont donc obligatoirement liées à un non respect du cahier des charges et déclenchent systématiquement des pénalités financières pour l'unique transporteur sous contrat. Grâce aux signalements, certains chauffeurs ont été pénalisés pour non respect du trajet obligatoire (qui exclut Fernand Sardou sauf si travaux sur chemin de Fabrègas) ou pour arrêt interdit pour prendre un café.

2) AUTRES TYPES DE CAMIONS DESSERVANT AMPHITRIA

Les camions avec des citernes cylindriques ne transportent jamais de boues mais des produits chimiques pour le bon fonctionnement du site ou du réseau (type carbonates ou chlorure ferreux)

Des camions bâchés (1 à 2 par semaine) transportent aussi des « refus de dégrillage ». Ce sont des déchets arrivant du réseau, trillés sur grille et trop macroscopiques pour rentrer dans le four. Ils sont traités au désodorisant, compactés, mis en sachets clos et dirigés pour l'instant vers le centre d'enfouissement agréé de Bellegarde situé dans le Gard. Bientôt, quand les conditions requises seront remplies, ils seront incinérés à l'usine de traitement des déchets de Lagoubran.

D'autres camions à benne ordinaire, non close, évacuent les sables sans odeur, issus du réseau et débarrassés par lavage des graisses qui les engluaient. Ce sable est inclus dans les revêtements routiers. Les graisses, ou « refus de lavage », sont incinérées dans le nouveau four.

Enfin, les camions transportant les cendres inertes et sans odeur issues de l'incinération sont dirigés vers le site agréé de Bellegarde.

3) PROBLEMATIQUES LIEES AU DYSFONCTIONNEMENT DU Puits DE BRAMAS A JANAS

Les institutions concernées sont tout-à-fait conscientes de cette problématique d'émission d'H₂S (sulfure d'hydrogène) et ne contestent pas les effets délétères de ce dysfonctionnement sur la qualité de vie et la santé des riverains. C'est ainsi que monsieur AMBROSI a présenté ses excuses par téléphone à monsieur MEISSONIER qui a été contraint de dormir à l'hôtel tant l'air de son domicile était irrespirable.

A l'inverse d'autres puits qui aspirent de l'air, comme celui des Moulières, le puits de Bramas rejette de l'air vers l'extérieur. Après certaines grosses modifications, l'étude globale de faisabilité du projet est arrivée à son terme en juillet 2025 avec comme finalité d'améliorer la ventilation (120.000 m³/heure aujourd'hui !!!) et de traiter l'air vicié par des filtres à charbon actif. En septembre commenceront les discussions avec les différents services de l'Etat concernés. Ces dernières sont un peu complexifiées du fait du classement Natura 2000 du site. D'autre part, le triplement de la surface de plancher du bâtiment actuel (aujourd'hui 150 m², il passera à 500 m²) nécessite le dépôt d'un permis de construire. Au mieux, les travaux pourraient commencer courant 2026 pour un budget estimé dans la fourchette large de 1 à 2 millions d'euros. Le coût de fonctionnement, lui, est estimé à 500.000 euros par an. Par ailleurs, ce bâtiment sera traité de manière à s'intégrer parfaitement dans le paysage, ce qui n'était pas prévu dans les premières esquisses.

4) PROBLEMATIQUES LIEES AUX DYSFONCTIONNEMENTS DU RESEAU D'EAUX USEES

Suite à de gros travaux, les eaux usées de St-Mandrier, Les Sablettes et une partie de La Seyne ne passent plus par le puits du Pas du Loup mais sont dirigées directement vers le puits des Moulières (qui, lui, reçoit aussi les eaux usées de Six-Fours). Le résultat est une très nette amélioration côté odeurs au Pas du Loup à Mar-Vivo.

Les odeurs peuvent provenir par temps orageux d'une surcharge du réseau par une entrée d'eau pluviale ou, plus rarement, la nappe phréatique suite à une cassure. La surcharge peut aussi être causée par des branchements « sauvages » de pluviaux de particuliers. En cas de doute, le réseau est inspecté par micro-caméras. S'il y a fracture, soit le tronçon est remplacé avec tranchée ouverte, soit le tuyau est chemisé sans tranchée ouverte avec du polyuréthane de faible épaisseur qui ne modifie pas le débit. Les fuites malodorantes peuvent provenir aussi d'une soupape de dégazage située à proximité du puits des Moulières ou de pompes de relevage privées. Certaines parties du réseau font régulièrement l'objet d'un traitement par un produit chimique « masquant » type carbonate ou chlorure ferreux (pas ferrique).

La réactivité pour intervenir est grandement facilitée par les signalements faits par la population ou le CILLSOS...

5) LIMITES DU TRAITEMENT OPERE A AMPHITRIA

Avec l'échelon biologique, l'eau est épurée à 98%, bien au-dessus des normes exigées au niveau européen. Deux polluants, en croissance constante, passent « à travers les mailles du filet » : les médicaments et... la radioactivité ! Ces éléments sont malheureusement rejetés en l'état en mer actuellement. Ils seraient peut-être responsables d'une baisse de fertilité constatée chez des poissons proches de l'émissaire.

5a) LES MEDICAMENTS

Des pilotes ont testé une vingtaine de molécules sur de petits volumes. Des médicaments comme le paracétamol (type Doliprane) peuvent être éliminés à 80% mais le traitement des produits hormonaux (type pilule contraceptive) est en échec pour l'instant. Concernant la détection des hormones, il a été créé des têtards génétiquement modifiés pour devenir fluorescents à partir d'une certaine concentration en hormones. Les recherches continuent quant à l'élimination de ces reliquats hormonaux.

5b) LA RADIOACTIVITE

La première source est la Base Navale de Toulon dont les 2 millions de m³ annuels d'eaux usées rejoignent le réseau public (seule, une petite unité autonome traite les eaux issues des exercices des Marins Pompiers). La coopération entre Amphitria et la Marine Nationale est de bonne qualité mais les raisons de ces taux anormaux ne nous ont pas été révélées (secret Défense ?). La seconde source est médicamenteuse et essentiellement liée à l'iode médical radioactif. Ce problème s'aggrave avec le développement du retour rapide des malades à domicile après un traitement/examen hospitalier (scanner, IRM, PET scan, chimiothérapie...). Les hôpitaux ne sont pas une source car ils sont dotés de cuves spécifiques pour stocker les produits radioactifs avant traitement.

6) IMPACT DU REJET EN MER DES EAUX TRAITEES

Amphitria rejette annuellement à la mer 60.000 m³ par jour soit 20 millions de m³ d'eau additionnée des 2 types de polluants non traitables. 14 de ces 20 millions proviennent de l'eau dite « facturée » (issue des abonnements) et 6 millions d'eaux parasites (pluvial, nappe phréatique, valats, sources,...). La perturbation de la salinité et de la

biodiversité aux environs de l'émissaire est actée. Il a été constaté une modification dans la densité de poissons, voire un changement d'espèces. Plus grave, la baisse de fertilité pourrait impliquer la responsabilité des polluants hormonaux et radioactifs. Les nurseries à poissons, qui avaient été installées près de l'émissaire, ont été retirées. Dans la zone plus lointaine où la dilution a opéré, on a constaté le retour de poissons endémiques comme le mérrou.

7) RECYCLAGE DES EFFLUENTS DE LA STATION

Sujet sensible que celui-là pour le CILLSOS ! Après avoir été longtemps dans le déni et poussée par les conséquences de la crise climatique, la Métropole TPM s'est résolue à lancer une étude globale du projet. La réflexion en cours montre la faisabilité technique de cette option mais aussi, du fait de l'éloignement de la station, l'impact économique conséquent sur le prix du mètre-cube d'eau recyclé ainsi que la nécessité d'identifier les usages à envisager. Cette eau réutilisée serait quasiment totalement utilisée par des professionnels. Y en aura-t-il qui acceptent de payer le mètre-cube d'eau recyclée 2 à 3 fois plus cher que l'eau des abonnements ? Pas sûr ...

8) RESEAUX D'EAU USEE EN PROVENANCE DU SECTEUR PRIVE

Nous avons évoqué les fuites en provenance du réseau d'eau usée privé qui se retrouvent dans les pluviaux. Il est affligeant de constater que les pouvoirs publics ne peuvent intervenir pour contrôler les réseaux situés dans les lotissements ou les copropriétés privés. Les services publics ont transmis des courriers aux intéressés suspectés de déverser des eaux usées dans le pluvial de manière intentionnelle ou accidentelle mais qui n'ont pas été suivis d'effet. Cela dure depuis des années malgré les signalements du CILLSOS et des personnes riveraines du pluvial malodorant à cause de ces déversements.

En plus des gênes olfactives subies par les riverains du pluvial, il est totalement inadmissible que cette pollution se retrouve à la mer lors des épisodes pluvieux !

Le rédacteur : Jean HUILLET
aidé par ses coéquipiers

Nous remercions les intervenants pour leur attention et la qualité de leurs explications.



AMPHITRIA

Photos des citernes à produits chimiques et des bennes spéciales pour les boues.